



CONTRAT DE LOCATION 2025

LOCATAIRE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

MAIL :

@

TEL PORTABLE :

DATE DE LOCATION :

NOMBRE DE NUITEE :

NOMBRE D'ADULTES :

NOMBRE D'ENFANTS (- de 18 ans):

TARIFS DU GITE

	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	Nuit sup.
SAISON BASSE Avec chauffage Du 04/01/2025 au 04/04/2025	635 €	1170 €	1655€	2140€	2625€	3110€	3195€	635 €
SAISON HAUTE sans chauffage Du 05/04/2025 au 17/10/2025	800 €	1500€	2150€	2700€	3250€	3800€	3850€	800 €
SAISON HAUTE Avec chauffage Du 18/10/2025 au 03/01/2026	835€	1570€	2255€	2840€	3425€	4010€	4095€	835 €

Date d'arrivée :/...../2025

Date de départ :/...../2025

- Location de linge de lit : 10€ X.....lit(s) =.....€
- Location de linge de toilette (1 drap de bain-1 serviette de toilette – 1 gant de toilette) :
 5 € X.....personne(s) =.....€
- Animal =X 5€/nuitée
- Option ménage : 450 €

• **TOTAL CONTRAT :€**

- Arrhes versées à la réservation (25 % du séjour) :€ versés le.....202...
- Solde :€ versés le.....202... (à régler à la remise des clés)
- Taxe de séjour :.....€ (à régler avec le solde, 0.60€ par personne majeure et par nuit)
- Caution appartement : 1500 € versés le.....202...
- Caution ménage et tri des déchets : 450 € versés le.....202...

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Le règlement est à effectuer 15 jours avant le début du séjour (paiement chèques, espèces, virement, chèques vacances) ou à la remise des clés le jour d'arrivée (chèques, espèces, chèques vacances).
- Un chèque de caution de 1500 € sera également demandé à l'arrivée et sera rendu après constat des lieux et inventaire.
- Un chèque de caution de 450 € sera demandé pour l'entretien de l'appartement s'il n'est pas rendu propre.
- Pour les résidents étrangers, merci de faire établir un chèque de banque (Bankdraft)

MODALITES DE LOCATION

- Arrivée et départ des occupants : Du jour d'arrivée 17h00 au jour du départ 11h00 (pour les locations à la semaine) et du vendredi 17h00 au dimanche 11h00 (pour les locations au week-end)
- Le présent contrat devra être retourné au secrétariat de Mairie, Le Bourg, 71370 BAUDRIERES dans un délai de 8 jours accompagné des arrhes. Sans réponse de votre part, la Commune se réserve le droit de louer l'appartement à tout autre demandeur.
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile du locataire sera obligatoirement jointe au paiement le jour de la remise des clés. L'assurance devra indiquer les mêmes noms et coordonnées indiqués sur le contrat de location.

A BAUDRIERES, LE.....202...

POUR LA COMMUNE,

LE LOCATAIRE,

CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT

INTERIEUR

Les présentes conditions générales sont à votre disposition à l'intérieur de l'appartement.

CONTRAT DE LOCATION

Le contrat de location saisonnière est réservé à l'usage de la location du gîte. En aucun cas, la Mairie de Baudrières ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ses contrats par des tiers. Le locataire, signataire du présent contrat conclu pour une période ne pouvant en aucun cas excéder la durée initialement prévue, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

CAUTION

A l'arrivée du locataire, il sera demandé une caution dont le montant maximum est fixé par délibération du Conseil Municipal. Elle sera remboursée le jour du départ, déduction faite des détériorations ou du coût de remise en état des lieux.

Si le montant des éventuelles dégradations est supérieur au montant de la caution versée, une facturation présentant la différence de frais vous sera envoyée.

UTILISATION DES LIEUX

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Il s'engage à rendre le gîte à son départ aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à d'autres tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit de Mr le Maire.

Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis à la Commune.

Les draps et linges de toilette ne sont pas fournis. Ils sont disponibles à la location.

Les produits d'entretien ne sont pas fournis à l'exception des pastilles lave-vaisselle et produit vaisselle.

L'utilisation d'un barbecue est autorisée en respectant les règles de sécurité en vigueur.

INVENTAIRE-ETAT DES LIEUX

Il est strictement interdit de déplacer le mobilier, la vaisselle ou tout bien matériel appartenant au gîte en dehors de ses murs sous peine de retenue de caution.

Un inventaire sera effectué avec le responsable du gîte au début et à la fin du séjour sachant que le matériel cassé est remplacé systématiquement à chaque fin de location.

En cas de perte, casse, dégradation ou vol de vaisselle, ustensiles et matériel appartenant à l'appartement, le tarif ci-dessous vous sera appliqué :

Vaisselle	1.50 € verres classiques/ 2.00 € verres ballons, flûtes/2.50 € bols et assiettes
Dégradations	Sur facture après constat et évaluation des coûts

Pour chaque couchage, le lit est équipé d'un protège matelas, d'1 ou 2 oreillers selon les dimensions, d'une couverture et d'un dessus de lit.

Il est interdit de dormir directement sur le lit. L'utilisation personnelle de draps housse adaptés aux matelas d'épaisseur de 24 cm, de draps et de housses d'oreillers est obligatoire.

Du linge de lit est à disposition en location.

La dimension des matelas est la suivante pour l'ensemble de l'appartement :

Rez de chaussée :

- chambre rouge : - 1 lit matelas 160 x 200
- chambre bleue : - 2 lits matelas 140 x 200
- 1 lit matelas 90 x 200

Etage 1 :

- chambre orange : - 1 lit matelas 140 x 200
- chambre verte : - 1 lit matelas 140 x 200
- chambre jaune : - 8 lits matelas 90 x 200 (4 lits superposés)
- chambre noire : - 1 lit matelas 140 x 200
- 1 lit matelas 90 x 200

Etage 2 :

- chambre rose : - 3 lits matelas 90 x 200

Les oreillers sont fournis (60 x 40)

Tout dommage causé au mobilier, au matériel, à la literie ou tout autre bien appartenant à la location fera l'objet d'une retenue sur la caution.

Toute réclamation concernant l'état des lieux (inventaire, appareils défectueux...) devra être signalée au plus tard le premier jour d'occupation de l'appartement aux numéros suivants : 03.85.42.75.60 ou 06.75.85.78.96. Passé ce délai, toute dégradation constatée vous sera incombée.

PAIEMENT

- Réservation

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir à la Mairie le montant de l'acompte correspondant à 25 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant le délai de 8 jours.

- Solde

Le montant de la location sera versé le jour de la remise des clés, déduction faite de l'acompte.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou mail (mairie@baudrieres.fr)

En cas de désistement dans le mois précédent la date de location, l'acompte reçu par la Commune aux termes du contrat de location, lui restera acquis.

En cas de désistement plus d'un mois avant la date de location, l'acompte perçu par la Commune pourra être restitué si une nouvelle location est mise en place dans les conditions de celle annulée.

Dans les deux cas, l'acompte pourra être remboursé en cas de force majeure empêchant la location et dûment justifiée.

LITIGES

A l'issue de la location, toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à la Mairie au plus tard 8 jours après la fin du séjour.

Tout litige concernant l'état descriptif ou l'état des lieux ne pourra être soumis au Maire au-delà du 1er jour d'occupation.

URGENCES TECHNIQUES

En cas d'urgence et seulement si votre problème ne peut pas rester sans solution, vous pouvez contacter une des personnes ci-dessous, dans l'ordre de priorité indiqué. Vous trouverez également cette fiche contact à l'intérieur du gîte.

- | | |
|--------------------------|----------------|
| 1- CHARBOUILLOT Gaëlle : | 06.75.85.78.96 |
| 2- DAUGE Cédric : | 06.95.94.36.60 |

MESURES DE SECURITE

A la prise de possession des lieux, le signataire du présent contrat s'engage à prendre connaissance de l'emplacement des extincteurs, du plan d'évacuation, des issues de secours.

Le signataire accepte les conditions générales et s'engage à les respecter.

LU ET APPROUVE – SIGNATURE

Mentions d'information relatives à la protection des données personnelles :

Les données à caractère personnel collectées par la commune de Baudrières représentée par Monsieur Cédric DAUGE, en sa qualité de Maire, et donc de responsable de traitement dans le domaine locatif des bâtiments publics ont pour finalité le suivi et la facturation du service de location des bâtiments communaux.

Vos informations personnelles fournies dans le cadre de l'inscription et le suivi sont conservées pour une durée d'utilité administrative de 10 ans, puisqu'elles servent notamment à établir les pièces justificatives comptables nécessaires à la collectivité dans le cadre de la facturation du service.

Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises à notre partenaire institutionnel dans le cadre de la facturation et de la comptabilité, Service de Gestion Comptable Bresse Bourguignonne de Louhans.

Aucune information ne sera transmise à des tiers pour prospection commerciale sans votre consentement.

Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons justifiées.

La Commune de Baudrières représentée par Cédric DAUGE, a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rgpd@cdg71.fr.

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr> et le siège est situé au 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.